L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 5 JUILLET 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI, 5 JUILLET 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Deux lots de terre dans le premier district.

PAR HOEY & O'CONNOR—Propriété d'Entrepôt de choix dans le premier district.

LE 4 JUILLET.

Le lendemain de la fête.

Longtemps, la célébration de la Fête du 4 Juillet a été négligée à la Nouvelle Orléans et dans le reste de la Louisiane. Il y avait à cela d'assez tristes raisons, que tout le monde connaît et sur lesquelles il est inutile d'insister. C'est depuis quelques années, seulement, que ce glorieux souvenir a été réveillé parmi nous, et qu'on a commencé à le célébrer, autrement qu'en fermant les portes des établissements publics et des institutions financières.

L'an dernier déjà, il y avait des tendances à en faire l'objet d'une célébration officielle. Cette année, nous avons eu une véritable fête, au West End, non seulement un concert, des illuminations, un feu d'artifice—toutes choses qui ne sont que des occasions de plaisir et de rendez-vous, pour ceux qui aiment les distractions plus ou moins élevées. Il y a eu aussi un véritable meeting, où des orateurs de valeur se sont fait entendre. Nous n'avons besoin d'en citer qu'un seul—le juge Poché—pour faire comprendre au lecteur que l'on a dû y remuer de nobles et grandes pensées, et qu'elles y ont été maniées avec un rare talent.

On se fait, généralement, une idée fausse de la Déclaration d'Indépendance. On s'imagine qu'elle a été rédigée par une assemblée de philosophes qui ont voulu édicter un corps de doctrine et se poser en redresseurs des torts dont les gouvernements d'alors s'étaient rendus coupables envers l'humanité. Rien de pareil. C'étaient des colons, des hommes libres et fiers, qui étaient opprimés par la mère patrie et qui étaient bien déterminés à secouer le joug sous lequel ils gémissaient depuis longtemps.

Il y a bien au frontispice de cet admirable monument, une déclaration succincte des droits de l'homme et du citoyen, mais elle ne sert que de préambule à la manifestation. Là se borne l'œuvre philosophique des signataires de la Déclaration. La grandeur de ce document, qui n'a son égal ni dans le passé, qui ne l'aura pas dans l'avenir, est tout entière dans l'accumulation des griefs des colonies contre la métropole. Jamais au monde, croyons nous, il n'a été prononcé de réquisitoire aussi foudroyant, aussi irréfutable. Les chefs d'accusation sont au nombre de vingt-huit; ils pleuvent comme la grêle sur la tête du roi d'Angleterre. Chaque trait est acéré; chaque paragraphe, extrêmement court, tombe comme un coup de massue; chaque ligne pénètre dans les chairs comme une lame d'acier. Impossible de trouver une plainte qui ne soit pas fondée, un mot qui ne porte pas, qui n'aille pas droit au but. Nous défions qui que ce soit de trouver, dans l'histoire, si mouvementée, des affranchissements des peuples, un acte d'accusation qui puisse être comparé à celui-là. C'est précisément ce qui a fait, de l'indépendance des colonies anglaises, l'événement le plus important des temps modernes. Elle a eu la gloire d'être sanctionnée, légitimée, glorifiée, jusque dans le parlement anglais, par la plus noble figure de cette époque—par Lord Chatham—qui, tout honteux des crimes que commettait son pays et se dressant devant lui, comme remords vivant, lançait, à la face de son roi, à la face de ses collègues des deux Chambres, ces paroles indignées: "Eh bien, oui, je me réjouis de voir l'Amérique nous résister! Trois millions d'hommes assez lâches pour abandonner la défense de leurs libertés, de leurs droits les plus sacrés, contribueraient puissamment à rendre tout le reste esclave."

On sait comment les colonies anglaises ont su répondre à l'attente de Lord Chatham; comment, en se libérant elles-mêmes, elles ont travaillé à rendre libre le reste du Nouveau Monde. Si elles ont alors reçu quelqu'appui de la France, elles ont, ensuite, exercé une action toute puissante sur ce pays qui, treize ans après, secouait le joug, à son tour. C'est depuis cette époque que les deux peuples, se donnant la main à travers l'Atlantique, marchent sur une ligne parallèle, à la tête de la civilisation, et se font les deux gardiens de la liberté sur le globe.

N'oublions donc jamais la Déclaration d'Indépendance; relisons la, méditons-la sans cesse. Elle est le véritable évangile politique de tous les peuples opprimés, comme la source de toutes les revendications, et le principe de tous les affranchissements.

Comme médecine de famille les Pilules d'Ayer n'ont pas de rivales, elles extirpent la maladie comme par magie.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. Ce mot trouve ici son application, car nombre de personnes sont devenues riches, relativement parlant, entre un soleil levant et un soleil couchant, et cela, en jouant au dernier tirage mensuel de la loterie de l'Etat de la Louisiane. Pour peu que l'on ne soit pas né de parents fortunés, à quel labeur ne faut il pas se livrer, et de quelle constance ne doit on pas être doué pour arriver à amasser ce qui, trop souvent, n'est qu'une modeste aisance. C'est donc invraisemblable de passer du dénûment, de la misère à l'opulence sans avoir ardument et longtemps trimé; et il est pourtant vrai que des personnes sont parvenues à posséder du bien sans avoir eu à passer par l'épineux et étroit sentier où tant et tant de gens se laissent décourager et font la culbute avant d'arriver au bout.

A l'appui de ce qui précède, on lira plus loin des avis où il est dit que les premiers lots ont été gagnés au tirage en question par les numéros 59 813, et 90 207 et que les heureux qui les avaient ont eu leurs poches bourrées de dollars.

—Le voyageur sur le point de se mettre en route ne pourra se munir d'un meilleur remède, d'un plus efficace préventif contre toute maladie que les Hostetter Stomach Bitters. Il y a d'abondantes preuves qu'il détruit les mauvaises influences d'un climat insalubre, qu'il fait accepter par l'estomac une nourriture à laquelle on n'est pas habitué, détruit les nuisibles effets d'une eau impure. Les marins, les touristes, les émigrants, les mineurs ont tous apporté leurs témoignages en sa faveur, et son efficacité comme préventif a été maintes et maintes fois démontrée dans des pays malsains. En aucune maladie ses propriétés, en vertu ne se sont elles mieux affirmées que dans les fièvres des marais dont c'est le spécifique reconnu, autant sur ce continent qu'aux Tropiques. C'est aussi un délicieux appéritif.

A la Bourse.

—J'ai vu, aujourd'hui, le banquier un tel.

—Il vous a bien reçu?

—Admirablement. Lorsque nous nous sommes séparés, il m'a donné un fort shake-hand.

—A votre place, je lui aurais demandé un fort chèque....tout court!

LOUISIANE.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 28 juin:

M. W. A. Smith nous a envoyé une canne à sucre provenant de l'habitation Point Clear, propriété du capt. Jumel; elle avait 8 nœuds bien développés, dont six étaient rouges. Voilà une canne extraordinairement précoce. On nous affirme que la récolte de M. Jumel est, cette année, d'une qualité tout-à-fait supérieure.

—M. Aubry Dupuy, notre sous-shérif, nous apporte deux grabots de coton tout à fait développés; ils ont été cueillis sur la propriété King, sur le Bayou Manchac, à Iberville. Cette propriété est louée par Adam Yorke, homme de couleur. On dit qu'il a la récolte la plus avancée de la paroisse, cette année.

—Nous appelons l'attention de notre juri de police et des ingénieurs de l'Etat sur le mauvais état de nos levées, surtout de celles qui sont sur le bayou Plaquemines, à partir du côté nord de la digue, jusqu'au fleuve. Nous espérons que l'on n'attendra pas pour faire les réparations nécessaires, qu'il survienne une autre hausse.

L'*Entreprise*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 28 juin:

Le matériel du pont de fer que l'on doit jeter sur le Têche, est en ce moment, transporté de la gare du chemin de fer, sur place. Les travaux commenceront lundi. C'est M. Marcel Blanc qui en a obtenu le contrat.

—Les pluies ont été fréquentes dans la paroisse St-Landry; aussi les champs sont-ils encombrés d'herbes, mais les cultivateurs sont bien déterminés à en débarrasser leurs champs.

—Les premiers spécimens de belles cannes ont été apportés à nos bureaux par E. Hubert Landry, de l'Ile Piquant. Les tiges sont fortes, bien développées; elles ont trois pieds de nœuds rouges. On les avait coupées, le 24 courant.

—Sur l'habitation Clarisse, propriété de M. Ludger Lastrappe, paroisse St-Landry, il y a une belle récolte de riz, beaucoup de coton et de maïs. L'exploitation est dirigée par M. James Hutches, qui a de gros intérêts dans l'habitation.

—MM. Foos et Barnett, de Shady Side, paroisse St-Bernard, ont parfaitement réussi, cette saison. Ils avaient, en arrière de leur propriété, une forte levée qui a sauvé leurs champs de ce côté. Il n'y a eu d'atteint que la partie qui longeait le bayou. Cette habitation est habilement dirigée par MM. Ernest Druilhet et Fred. Landon.

—Le coco est un des plus acharnés ennemis du planteur. Là où il fait son apparition, il est à peu près impossible de l'extirper. M. T. Spencer vient de nous montrer trois pommes de terre au milieu desquelles le coco avait poussé.

—On nous écrit, de Ville Platte:

Nos récoltes sont en bon état; elles poussent très bien. Les alternatives de pluie et de soleil leur font grand bien."

Le *Democrat*, New Roads, paroisse Pointe Coupée, du 28 juin:

Le *Democrat* est bien déterminé à ne rien négliger, pour développer et faire connaître les ressources de la paroisse. Malgré les inondations, on peut dire de la Pointe Coupée, qu'elle est au premier rang de nos paroisses et qu'elle ne se laisse distancer par aucune autre. Voici les renseignements que nous publions aujourd'hui:

La paroisse a vingt-trois localités incorporées. Sa superficie totale est de 425,315 acres, dont 4,000 sont consacrés à la culture de la canne, 35,000 à celle du coton, 12,000 à celle du maïs.

Elle produit deux boucauts de sucre par acre, sans compter les mélasses; une balle de coton, par acre; 25 boisseaux de maïs par acre; des fourrages de plusieurs espèces et de première qualité; une grande variété de fruits: pommes, pêches, pacanes, abricots, raisins, figues, bananes, oranges, etc.; une grande quantité de baies, de fraises et de mûres; en fait de bois, le gommier, le cypre, le bois..., toutes les variétés de chênes, l'acacia, le sycomore, etc.

Les terres mises en rapport valent de $10 à $20; les autres, de $2 à $5.

Elle est arrosée et drainée par bon nombre de bayous: les bayous Latanache, Lettsworth, Bay Bayou, Maringouin, Fordoche, Grosse-Tête, Pout, Cirie, Poydras, Marine, Moreau et Fisher.

Le sol est riche, facile à cultiver, et sablonneux, le long du fleuve et des bayous.

Il y a, à New Roads, une école supérieure, une académie incorporée, trois écoles publiques de premier ordre.

Le drainage y est bon et la salubrité générale. La paroisse compte 60 milles de levées, le long du Mississippi, et 20 milles le long de l'Atchafalaya. Malgré les ravages de la guerre et des inondations, on y perçoit, toujours, 97 pour cent de la taxe.

La population appelle l'immigration à grands cris, et les habitants sont intelligents, énergiques, industrieux; le sol fertile et le climat bienfaisant.

Le *Protector*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemines, du 28 juin:

La chaleur a été véritablement excessive, cette semaine.

—Notre récolte de riz, à Pointe à la-Hache, est très belle; la perspective est plus que satisfaisante; elle s'est bien améliorée depuis un mois.

—On est en train, partout, d'enlever les mauvaises herbes; cette besogne sera achevée la semaine prochaine.

—La récolte de riz de M. Seraphin Setaframago, sur Fairview, excite l'admiration de tous ceux qui l'ont vue. M. Setaframago nous a envoyé une gerbe qui a déjà très bien épié. Son riz sera mûr le mois prochain; ce sera le premier qui paraîtra sur le marché. Grâce à M. Setaframago, Plaquemine enverra, probablement, le premier riz de l'année, à la Nouvelle Orléans.

Le *Weekly Louisiana Review*, Nouvelle-Orléans, du 2 juillet:

La population de Morgan City, paroisse Ste-Marie, est de 3,000 âmes.

Patterson, même paroisse, va bientôt être éclairée par l'électricité. MM. Pharr et Williams sont à la tête du mouvement.

Nous lisons, dans le *Banner*, de Ste-Marie:

"Les travaux de l'embranchement du chemin de fer, de l'usine centrale à Bayou Salé, sont commencés. La ligne d'Abbeville sera bientôt achevée. La plupart des bois qui servent à ces constructions, sont fournis par la scierie de Franklin.

—Dans la paroisse Winn, on se sert de lampes, la nuit, dans les champs, pour détruire les papillons du coton.

—Dans la paroisse Union, les récoltes sont très belles, excepté dans la partie méridionale.

—Il en est de même dans la paroisse Tensas. Le coton y promet beaucoup. Seulement, on se plaint de l'état du maïs.

—Le juri de police de la paroisse Terrebonne a soumis à la Législature un bill permettant l'émission de bons jusqu'à concurrence de $50,000 pour le drainage de la paroisse.

—A mesure que les eaux de la crevasse Nita, paroisse St-Jacques, se retirent, les planteurs suivent et sèment le riz et les pois, dans le champ. On compte sur un beau succès.

Le pont en bois jeté, par la Compagnie du chemin de fer du Mississippi Valley, sur la crevasse Nita, est probablement achevé, à l'heure qu'il est.

—Dans la paroisse Rapides, le passage de la ligne Kansas City, Watkins et Gulf, a été tracé et déblayé jusqu'à un mille et demi.

Sur le chemin de fer Houston, Central-Arkansas et Northern, même paroisse, il y a un corps nombreux d'ingénieurs occupés à faire le tracé entre Columbia, paroisse Caldwell, et Alexandrie.

Un meeting aura lieu à Cheneyville, le 17 courant, pour prendre des mesures, afin d'y élever une usine centrale.

On répète, rapidement, les dégâts faits aux terres, dans cette paroisse.

Le contrat pour la construction de la ligne Houston, Central Arkansas et Northern, de Riverside à Alexandrie, a été accordé à M. A. Henry, de Joliet, Illinois. La ligne doit être achevée en janvier prochain.

—Dans la paroisse Iberville, M. C. H. Dupuy a pris récemment dans le bayou Plaquemine un "silver fish" de 7 pieds de long et pesant 158 livres.

Le *Plaquemine*, nouveau ferry boat, a remplacé l'*Alvina*, qui a sombré récemment.

—Dans la paroisse De Soto, on va établir une ligne télégraphique entre Coushatta et Mansfield.

Une grande Compagnie de drainage du Bayou Pierre s'y est établie et organisée complètement. Les travaux commenceront le plus tôt possible.

—La paroisse Concordia a une population de 15,259 âmes.

—Les récoltes de la paroisse Caldwell sont superbe, surtout, le long de la Rivière Bœuf.

—Une succursale de l'association dite "New South Building and Loan" vient de s'organiser à Gretna, paroisse Jefferson. En voici la direction: MM. C. E. Snypp, président; C. W. Seltoon, vice-président; G. A. Cox, secrétaire; W. J. McCune, avocat.

La Salsepareille d'Ayer, agissant par le sang, guérit radicalement toute infection, toute souillure scrofuleuse.

L'HYPNOTISME
—ET—
GABRIELLE BOMPARD.

Quand nous avons vu la massue du boucher s'abattre sur la tête d'un bœuf, nous disons que le choc l'a étourdi; si nous ignorions cet acte nous dirions qu'il dort. Nombre de phénomènes d'origine inconnue sont comme des coups de massue frappés en dedans, non par le boucher, mais par des lésions morbides...

(Dr Azam—*Le Dédoublement de la Personnalité.*)

Depuis l'arrestation de Michel Eyraud, il s'est produit une recrudescence très humaine de curiosité sur sa complice ou sa victime, Gabrielle Bompard, la brunette aux lèvres riantes, aux grands yeux couleur de moka et aux cheveux peints en rouge, dont tous les éléments—le petit nez frondeur, le regard éveillé, la structure bien d'aplomb et l'angle facial assez ouvert—ne présentent aucun des caractères observés chez une criminelle d'origine.

On sait que MM. Brouardel, Ballet et Motet ont été chargés par M. Dopffer, juge d'instruction, d'examiner l'état mental de l'inculpée. Je ne connais pas le rapport des médecins qui, d'ailleurs, paraît-il, n'est encore ni déposé, ni rédigé. Les docteurs viennent d'endormir du sommeil hypnotique Gabrielle Bompard: je veux seulement retenir ce fait et essayer, en généralisant un peu, de voir ce que nous réserve la science médico-légale, au point de vue des phénomènes de la suggestion et de leurs conséquences.

Gabrielle Bompard jouissait-elle de son libre arbitre au moment de l'assassinat de Gouffé? Un dompteur occupait-il le siège de sa volonté, et, dès lors, la fille avait-elle perdu la notion du *moi*? Vivait-elle dans l'au delà, dans l'irréel, dans le mystère?

Le cerveau qui perçoit le sentiment et la moelle qui exécute et associe l'une à l'autre l'attitude des membres de l'expression du visage, le cerveau et la moelle, ces deux facteurs de notre pensée et de nos actes, obéissaient-ils d'un commun accord aux ordres d'un étranger? Etait-elle vivante ou morte, la maîtresse d'Eraud? Car, c'est la mort de marcher en ignorant qu'on marche, de frapper en ignorant qu'on tue, d'agir sous la poussée d'un autre sang, sous le tic tac d'un autre cœur, sous les rayons d'une autre intelligence.

Gabrielle Bompard est-elle une complice ou une victime?

Elle est une nerveuse, aisément hypnotisable: voilà tout ce que l'on peut avancer pour l'heure. MM. Brouardel, Motet et Ballet se sont jusqu'à présent retranchés dans une discrétion absolue, et nul ne saurait dire le thème de l'expertise, ni la durée du sommeil imposé à Gabrielle Bompard. Mais nous avons la certitude que des expériences poursuivies en collaboration par l'éminent doyen de la Faculté, par l'un de nos aliénistes les plus distingués et par l'un des élèves de l'École de la Salpêtrière qui ont assisté et participé d'une façon active à la renaissance des recherches sur l'hypnotisme, offrent toutes les garanties de la méthode, du tact, de la prudence et du savoir.

Que les médecins se prononcent en faveur ou contre Gabrielle Bompard; qu'ils admettent ou non l'hypothèse de son action directe ou de son aide inconsciente, ceci n'est pas encore notre affaire, —et je cherche plus haut.

On parle beaucoup des dangers de l'hypnotisme et de la suggestion hypnotique; on y voit une arme puissante et redoutable mise aux mains criminelles, et, chose étrange, la popularité de cette idée vient surtout des jurisconsultes et des gens de lettres. M. Liegeois, professeur à la Faculté de droit de Nancy, a été l'un des principaux tenants de l'opinion que combattent aujourd'hui nombre de docteurs, et justement ceux qui observent de près les phénomènes de l'hypnotisme.

Crimes en miniature, crimes de laboratoire que tout l'arsenal destiné à épouvanter les masses! En effet, si des recherches récentes ont permis de mieux décrire les faits de l'hypnose, on n'a rien découvert, rien inventé, de nos jours, sur cet état nerveux et ses suites. Il y a longtemps que les magnétiseurs en tirent de bons profits. Mesmer, ne l'oubliez pas, vivait au siècle dernier. Or, pensez-vous que les criminels eussent attendu, pour utiliser l'hypnotisme dans un but coupable, que les faits empiriques aient été scientifiquement classés?

L'hypnotisme a ses périls, mais moins pour les autres que pour le sujet lui-même, et la transition nous ramène vers Gabrielle Bompard. Là-bas, à Lille, dans son pays natal—je tiens le fait d'un voisin des malheureux parents—Gabrielle servait de jouet aux magnétiseurs de la kermesse; elle s'abandonnait, en outre, à des expérimentateurs amateurs, et elle y a gagné une maladie nerveuse.

De Lille à Paris, et de la tribune foraine au théâtre et dans le monde, c'est le même engouement, le même sport. Après le bonnet pointu et la robe étoilée du charlatan, voici, sur la scène, le monsieur en habit noir: il invite les sujets; il les commande et l'on regarde s'avancer un tas de petits jeunes hommes aux longs souliers vernis. Le monsieur les séduit; ils se prêtent à ses expériences; ils y trouvent un charme excessif, le plaisir de se distinguer de la foule, une joie des bravos, l'attraction du merveilleux, l'orgueil de ne pas être semblables à tous les hommes. Ils s'en vont, les membres brisés, le cerveau tout rempli de ténèbres. Bientôt, ils se livrent à des pratiques réciproques de suggestion, et ce joli talent de société développe en eux—comme le magnétiseur chez Mlle Bompard—le germe de névroses souvent graves.

Mais, je le répète, l'hypnotisme est un sport, et nous recevons des invitations ainsi libellées:

AU PROGRAMME: *M. Coquelin cadet.*
Mme Jehin Deschamps.
Mlle Galitsin.

Puis le clou:

M. X...., hypnotiseur.

Voulez-vous des exemples pour justifier la satire?

Tout récemment, on amenait un jeune lycéen à la consultation de M. le professeur Charcot. Il était atteint d'accidents hystériques, et ces accidents venaient des pratiques suggestionnelles. Une autre fois, cinquante élèves du collège de Chaumont qui, après la visite d'un magnétiseur de profession, s'amusaient à s'endormir les uns les autres, furent pris de troubles nerveux....D'un autre côté, on signale des cas de folie, des suicides....

Observations du professeur Lombroso (Lettre adressée au docteur Gilles de la Tourette.)

—A Turin, dit M. Lombroso, à la suite d'une représentation où il fut hypnotisé par le sieur Dhont (il s'agit d'un magnétiseur qui court la France, sous le nom de Donato), un officier d'artillerie est devenu presque fou; il présente à chaque instant des accès d'hypnotisme spontané à la vue du moindre objet brillant: une lanterne de voiture, par exemple, qu'il suit comme fasciné. Un soir, si le capitaine de sa batterie ne l'avait retenu, il se faisait écraser par une voiture dont les lanternes étaient allumées et qui arrivait sur lui. Une violente crise d'hystérie suivit cette dernière scène et le malheureux fut obligé de prendre le lit. J'ai vu un ancien hystérique et un ancien somnambule retomber malades, à l'issue de séances d'hypnotisation. Deux étudiants en mathématiques s'hypnotisèrent spontanément en regardant leur compas; il leur devint impossible de dessiner. Un employé des chemins de fer fut pris de convulsions et de folie furieuse, et n'est pas encore guéri. Deux officiers, déjà hypnotisés, ne pouvaient résister aux injonctions que leur faisait Donato de se montrer en public. Un jeune homme de dix-sept ans, fort honorable jusque-là, devint d'une moralité plus que douteuse et se livra vis-à-vis de Donato lui-même à un absurde chantage. Il resta trois nuits sans sommeil; il est presque imbécile. A Milan et à Turin, beaucoup de spectateurs se sont trouvés mal ou ont eu, après la représentation, des maux de tête et des insomnies persistantes; plusieurs se sont endormis spontanément dans la salle. Tous les médecins de Turin, MM. Bozzolo, Silva et moi-même avons noté une réelle aggravation dans les maladies nerveuses dont étaient atteints quelques-uns de nos clients qui avaient été hypnotisés ou avaient seulement assisté aux représentations.

Les leçons de danger sont aussi nombreuses et graves à Paris qu'à Turin ou à Londres.

Un soir, dans le bureau de rédaction d'un grand journal, entre confrères, nous avons eu le douloureux spectacle d'un des nôtres, déjà malade et bientôt accablé par des expériences hypnotiques....L'autre nuit, la victime d'un magnétiseur a été enfermée à Sainte-Anne......

En présence de telles aventures, personne ne s'étonnera qu'au dernier congrès médical on ait émis un vœu en faveur de l'interdiction de séances publiques de magnétisme, et que le ministre de la guerre et le ministre de la marine aient dû interdire aux officiers et soldats les pratiques mortelles de l'hypnose.

Il faudrait, selon M. le professeur Charcot, que tous les faits relatifs à l'hypnotisme fussent assez connus, leur explication physiologique assez répandue dans le public, pour bien convaincre tout le monde qu'il n'y a rien là de surnaturel, mais seulement une série de phénomènes nerveux dont l'étude incombe aux médecins et n'appartient qu'à eux seuls; alors, les magnétiseurs verraient baisser la recette...... Hélas! je croirais plutôt au maximum. Avant de convaincre tout le monde, on illuminerait certaines bonnes gens de l'auréole du martyre, et nous arriverions à la franc-maçonnerie de l'Hypn., avec M. Torcy, vénérable, et M. Donato, grand-maître de l'Orient de France.

Qu'adviendra-t-il de Gabrielle Bompard, de la jeune Lilloise soumise aux magnétiseurs des tréteaux, et peut-être victime d'une impulsion irrésistible suggérée?

Elle dit sans doute: "J'ai tué—parce que Michel Eyrand m'a imposé de tuer; je ne voulais pas; ses yeux m'entraînaient; je me serais poignardée ou pendue, si Michel l'eût ordonné."

Acceptez l'hypothèse. Comment déterminer l'irresponsabilité hypnotique? Où commence-t-elle? Où finit-elle? En matière de libre-arbitre normal, nous avons à rajeunir un vieux stock de formules, des théories pour romanciers psychologues, sur les passions—pour les naturalistes, sur l'instinct—pour les uns et les autres, sur les ressorts de l'horlogerie vitale. Mais ici, rien de tout cela. Nos ressorts—la crainte, la colère, l'espérance, le désir, la haine—tous nos instincts et toutes nos passions s'évanouissent. Il est difficile, je le sais, de suggérer à une personne un acte contre lequel ses goûts ou sa conscience se révoltent; mais, de même que l'habitude une fois prise s'empare de la vie, la dirige en maîtresse souveraine et marque la défaillance des responsabilités, ainsi l'hypnotiseur gouverne bientôt le sujet. C'est une absorption totale: donc, irresponsabilité absolue.

Si on refuse de considérer en Gabrielle Bompard un être docile, sous l'influx de Michel Eyrand, ne serait-il pas logique de se souvenir des suggestions antérieures et des troubles nerveux? Ne serait-il pas humain d'étudier "les coups de massue frappés en dedans, non par le boucher, mais par des lésions morbides"....

J'allais plaider, invoquer les religions et les philosophies. Je m'incline devant la science française qui est à la tête du monde, et j'admire cette fin de siècle où s'élaborent les destinées des âges futurs, où chacun est travaillé d'un besoin de savoir et demande, comme Gœthe mourant, la lumière...

DUBUT DE LAFOREST.

TRÉPAGNIER—Décédée hier vendredi, 4 juillet 1890, à 7 heures et quart P. M., Mme ALCIDIE DU MONTIER, généralement appelée Alcidie Bernard, femme de GUSTAVE TRÉPAGNIER. Les amis et connaissances des deux familles sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui samedi, à 5 heures P. M. de sa dernière résidence No 350 1/2 rue Bagatelle.

Société Française du 14 Juillet.

Nouvelle Orléans, 5 juillet 1890.

AVIS—MM. les membres de la Société, en règle avec le trésor, sont prévenus qu'ils peuvent, à dater de lundi 7 courant, jusqu'au samedi 12, retirer, au siège social, de 10 ... à 3 h., leurs cartes et badges de sociétaire.

Le secrétaire comptable.
5 juil—5 6 S. LEONARD.

M. Ovide LeBesque

Annonce à ses connaissances ainsi qu'au public, qu'il vient d'ouvrir au No 130 Passage de la Bourse un bureau d'agence de propriétés et de collections en général.
4 juil—4 6—PP

Bureaux de la compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles, coin des rues Carondelet et Hurlbut—Nlle-Orléans, 3 juillet 1890—A une assemblée spéciale des Directeurs de cette Compagnie, tenue ce jour, un dividende de DEUX ET DEMI pour cent a été déclaré, payable aux actionnaires à partir du lundi, 14 juillet 1890.

Le livre de transfert sera fermé jusqu'au 14 du courant.

V. RIVIERE, Secrétaire.
4 juil—

Bureau de la Compagnie du chemin de fer Orléans, coin White et Laharpe—Nouvelle-Orléans, 3 juillet 1890.—A une assemblée spéciale du Conseil de Direction de cette Compagnie tenue ce jour, un dividende de DEUX (2 0/0) POUR CENT sur le fonds capital a été déclaré payable sur demande.
4 juil—5t P. COUGOT, Secrétaire.

Dr J. B. PEREZ,
Médecin et Chirurgien,

Ayant une expérience de 25 années pour traitement et la cure de toutes les maladies des **Organes Génito-Urinaires,**

Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques soignées avec succès. La maladie de Bright, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, la Spermatorrhée et tous les désordres d'un *caractère privé* sont traités sans usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures assurées. Rétrécissements de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer au bureau du Dr Perez, 15 rue des Remparts, côté sud, près Canal les pilules dites: "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toutes espèces d'irrégularités de femmes.

"Consultations gratuites."
18 déc—1 an

Magasin du Bon Marché
F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 - RUE ROYALE - 133
Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc—1 an

Avis.

$600,000. Nouvelle-Orléans, 26 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte d'un client de la Wells, Fargo & Co.'s Express, New York, N. Y., un quarantième du billet No 59,813, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Premier Gros Lot de Six Cent Mille Piastres, le mardi, 17 juin 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quarantième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Wells, Fargo & Co.'s Express.

Avis.

$600,000. Nouvelle-Orléans, 28 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de E. Mitchell, 14 Main street, East Hamilton, Ontario, Canada, un vingtième du billet No. 59,813, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Six Cent Mille Piastres, le mardi, 17 juin 189., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

A. J. DRYSDALE, Coureur de la New Orleans National Bank.

Avis.

$600,000. Nouvelle-Orléans, 26 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de M. M. Conroy, 5 Manhattan street, Stamford, Ct., un quarantième du billet No 59,813, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Premier Gros Lot de Six Cent Mille Piastres, le mardi, 17 juin 1890, vendu à Washington, D. C., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit quarantième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$600,000. Nouvelle-Orléans, 28 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de P. H. Gilbert, coin des rues Dilman et Pratt, Frankford, Philadelphia, Pa., un vingtième du billet No 59,813, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Six Cent Mille Piastres, le mardi, 17 juin 1890, vendu à Washington D. C., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent du Southern Express Company.

Avis.

$600,000. Nouvelle-Orléans, 26 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Ole Ande son, 159 West Erie street, Chicago, Ill., un quarantième du billet No 59,813, tirage à numéro simple, classe F de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Premier Gros Lot de Six Cent Mille Piastres, le mardi 17 juin 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit quarantième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$600,000. Nouvelle-Orléans, 23 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Wilson C. Rich, Boston, Mass., un quarantième du billet No 59,813, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Premier Gros Lot de Six Cent Mille Piastres, le mardi, 17 juin 189., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quarantième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$600,000. Nouvelle-Orléans, 23 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Joseph Haggert, coin Sims et John streets, Bridgeport, Ct., un quarantième du billet No 59,813, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Premier Gros Lot de Six Cent Mille Piastres, le mardi, 17 juin 1890, vendu à Washington D. C., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quarantième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$600,000. Nouvelle-Orléans, 24 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Martin H. Swenson, 414 West Fiftieth street, New York, N. Y., un quarantième du billet No 59,813, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Premier Gros Lot de Six Cent Mille Piastres, le mardi, 17 juin 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quarantième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company, Nouvelle Orléans, Lne.

Avis.

$600,000. Nouvelle-Orléans, 24 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un quarantième du billet No 59,843, tirage à numéro simple, Classe F de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Premier Gros Lot de Six Cent Mille Piastres, le mardi, 17 juin 1890, vendu à Boston, Mass., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quarantième au bureau de la Compagnie.

HERBERT E. TODD, 6 Plakhan Place, Lynn, Mass.

Avis.

$600,000. Nouvelle-Orléans, 21 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de W. E. Spangenberg, 206 LaSalle Street, Chambre 4, aux soins de Schupp, Chicago, Ill., un quarantième du billet No 59,843, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Premier Gros Lot de Six Cent Mille Piastres, le mardi, 17 juin 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quarantième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$600,000. Nouvelle-Orléans, 19 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Houston National Bank, Houston, Tex., un quarantième du billet No 59,843, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Premier Gros Lot de Six Cent Mille Piastres, le mardi, 17 juin 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quarantième au bureau de la compagnie.

T. R. ROACH, Caissier Southern National Bank, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$600,000. Nouvelle-Orléans, 18 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Morris Rosenthal, Houston, Tex., un quarantième du billet No 59,813, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Premier Gros Lot de Six Cent Mille Piastres, le mardi, 17 juin 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quarantième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Wells, Fargo & Co's Express, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 26 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Jacob Fisher, Joplin, Mo., un vingtième du billet No 90,207, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 17 juin 1890, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

L. P. VINET, Coureur de la State National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 26 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un patron du Adams Express Co., Boston, Mass., un quarantième du billet No 90,207, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 17 juin 1890, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit quarantième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

C. LAZARD & Cie
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne
24 oct—1 an—dim mar ven

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. H. Lyman, Prés.; Jos. Bowling, Vice-Prés.; Chas. E. Rice, Sec.
1an—1 an

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 26 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de M. Lindenberg, 108 East Jersey street, Elizabeth, N. J., un quarantième du billet No 90,207, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 17 juin 1890, vendu à New York, N. Y., et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit quarantième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 28 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Jno. O. Blanchard, Boston Mass., un quarantième du billet No 90,207, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 17 juin 1890, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit quarantième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 23 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de S. H. Shute, Lynn, Mass., un quarantième du billet No 90,207, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 17 juin 1890, vendu à Boston Mass., et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit quarantième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 27 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Galland & Hertzbrun, 8 et 10 Manhattan street, New York, N. Y., un quarantième du billet No 90,207, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 17 juin 1890, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit quarantième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 27 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Francisco Rausen, New York, N. Y., un quarantième du billet No 90,207, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 17 juin 1890, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit quarantième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 28 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la First National Bank, Uniontown, Pa., un quarantième du billet No 90,207, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 17 juin 1890, vendu à Washington, D. C., et que le montant en a été promptement payé, par présentation du dit quarantième au bureau de la compagnie.

A. J. DRYSDALE, Coureur de la New Orleans National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 27 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de T. J. Kernan, coin Grant et Avenue Carnegie, Dix-Huitième Ward, Pittsburg Penn., un quarantième du billet No 90,207, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 17 juin 1890, vendu à Washington, D. C., et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit quarantième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 30 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Henry A. Blanchard, 20 Lynde street, Boston Mass., un quarantième du billet No 90,207, tirage à numéro simple, Classe F de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 17 juin 1890, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit quarantième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 28 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Philip A. Doty, Boston, Mass., un quarantième du billet No 90,207, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 17 juin 1890, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit quarantième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 23 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de W. O. Covert, Boston, Mass., un quarantième du billet No 90,207, tirage à numéro simple, Classe F de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 17 juin 1890, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 23 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de John Conrad, Jr., Elizabeth, N. J., un quarantième du billet No 90,207, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 17 juin 1890, vendu à New York, N. Y., et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit quarantième au bureau de la Compagnie.

B. W. CASON, Agent United States Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 20 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la National Exchange Bank, Dallas, Tex., un quarantième du billet No 90,207, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 17 juin 1890, et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quarantième au bureau de la Compagnie.

F. S. CAMERDEN, Coureur de la Whitney National Bank, Nlle Orléans, Lne.
28juin—2f

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 19 juin 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la American National Bank, Galveston, Texas, (2) deux quarantièmes du billet No 90,207, tirage à numéro simple, Classe F de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantièmes qui ont gagné le Troisième Gros Lot de Cent Mille Piastres le mardi 17 juin 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation des dits quarantièmes au bureau de la compagnie.

L. P. VINET, Coureur de la State National Bank.
5 juil—2f—PP

BANQUES.

Banque Nationale de l'Etat.
ETAT SEMESTRIEL.
Nlle-Orléans, 28 juin 1890.

ACTIF.

Prêts à échéance et escomptes		$1,136 666 23
Surtirages		6,287 05
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50 000 00
Primes sur des Bons des Etats-Unis		1 500 00
Autres bons, état et ville		293 891 00
Immeubles, meubles et installations		50 221 08
Fonds cinq pour cent		2,250 00
Prêts sur demande	$184,729 42	
Change à vue sur New York	165,296 51	
Echanges étrangères	79,157 57	
Dû par les banques et banquiers	74,391,67	
Chèques pour le Clearinghouse	77,115 91	
Monnaie courante et espèces	359,391 61—	959,482 89
		$2,500,298 25

PASSIF.

Fonds capital		$425,000 00
Fonds de surplus et profits indivis		126 756 79
Dividendes non payés		13,599 00
Circulation		45,000 00
Dépôts individuels	$1,466,533 22	
Dû aux banques et banquiers	423,409 93—	1,889,942 46
		$2 500,298 25

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
C. H. CULBERTSON, Assist. Caissier.
PIERRE LANAUX, Président.
L. C. KEEVER, Vice Président. 2 juil—7f

ETAT DE SITUATION SEMESTRIEL
—DE LA—
Banque d'Epargnes Germania,
NO. 51 RUE DU CAMP,
A la clôture des affaires le 30 juin 1890.

ACTIF.

Actions et bons		$259,281 00
Prêts sur hypothèque		10 ,902 83
Prêts sur demande—garantie par dépôts de titres (collatérale)		798,295 55
Prêts à échéance (avec dépôts de titres comme garantie)		76,500 75
Meubles et installations		750 00
Comptant	$115,975 50	
Divers comptant	3,351 50—	119 327 00
		$1,362 057 13

PASSIF.

Capital payé		$100,000 00
Profits non divisés		75,214 77
A savoir—		
Gains après avoir payé toutes les dépenses	$ 25,136 44	
Moins $14,629 58 payées aux déposants pour 6 mois d'intérêt et $3,000 aux actionnaires	17,629 58	
Réservé sur les gains du 1er janvier au 30 juin 1890	7,506 86	
Ajouter aux profits indivis existant le 31 décembre 18 9	67,707 91	
Total réservé à date	75,214 77	
Réservé pour taxes de ville et d'Etat pour 1889 maint. échues en litige		4,600
Dû aux déposants		1,182 452 36
Dividendes non payés		36 00
		$1,362 057 13

Je certifie que le tableau ci-dessus est vrai et correct.
G. AD. BLAFFER, Caissier.
Correct: Attesté—
J. E. MERILH.
J. HASSINGER.
Assermenté pardevant moi, ce 30me jour de juin 1890.
W. O. HART, Notaire.
1er juil—6f

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX, RUE CANAL, 84.

Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er juillet 1890.
Liste de publication:

Allain, Henri	Morin, Joseph
Biben, Jean, dit Lafon	Partenhane, Anna
Choux Bereyat, Baptiste	Petit, Frédéric (veuve et enfants de)
Corailfe, Victor	Puissai, Louis
Gallice	Richard, Georges
Laser, Gustave	Taraut, Louis
Lemonnier, Léonard	Voisin, Auguste

LETTRE.
Caron, Jean

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de la Louisiane.

1er juillet 1890.
Le Consul. PAUL DEJARDIN.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES
- DE LA -
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.
BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON,	EDWD. J. BOBET,
PIERRE POUTZ,	H. GALLY,
D. FATJO,	A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT,	W. G. VINCENT,
JULES TUYES,	H. LAROUSSINI,
GUS. PITOT,	J. W. HINCKS.

24 fév

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 3 JUILLET—CLASSE No 267
Tirage de 4 heures P. M.

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
25	23	26	72	27	16	10	29	26	1	61	7	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 3 juillet 1890—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
W. F. PINCKARD.
DAN. G. WILSON.
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

A. A. WOODS. WALTER SCOTT. ETABLIS EN 1868. L. H. POURSINE. A. F. GODAT.

A. A. WOODS & CO.,
37..........RUE CARONDELET..........37

Agence générale d'assurance la plus considérable du Sud.

Assurance en toutes ses branches. La compagnie la plus solide du monde, assurant contre l'incendie. Les anciens clients sont toujours satisfaits de leurs relations avec elle. De nouveaux lui viennent constamment. Patronage public cordialement sollicité.
1er sept—1 an, dim mer sam

Mme J. DEJAN,
GRAND MAGASIN DE MEUBLES,
Coin Dauphine et Quartier,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Le stock de Mme Dejan comprend toute espèce de meubles, fabriqués avec le plus grand soin et tous très élégants. Il se compose de toutes les essences:

ACAJOU, BOIS DE ROSE, NOYER, ETC.,

Elle a aussi un grand et magnifique assortiment de

NATTES, RUGS, VOITURES POUR ENFANTS, ETC

Invitation au public de venir examiner le stock et de s'informer des prix qui sont très modérés.
3 nov—1an

LOUIS GRUNEWALD & CO.,
LIMITÉ
18 rue Baronne et 127 rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

PIANOS ET ORGUES

Steinway, Chickering, Knabe, Sohmer, Behr, Mehling.	BEHR	Pleyel, Fischer, Shoninger, Pease & Sterling.

AUX PLUS BAS PRIX.
Conditions les plus faciles.
—ADRESSE—
LOUIS GRUNEWALD & CO., LIMITÉ,
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
1er oct 89—1 an

LES MEILLEURS PIANOS ET AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS
PHILIP WERLEIN,
La plus ancienne des maisons de Musique connues et populaires,
187 rue du Canal.

Pianos, orgues vendus pour du comptant ou payables mensuellement, loués, réparés, accordés, échangés. Marchandises ... Pianos Weber, Mason & Hamlin, Steck, Kroeger, James & Holmstrom, Kurtzman, Ivers & Pond, Hale, Wheeler, Cable, Kimball. Instruments et articles de musique de tous genres.
Le public est cordialement invité à venir visiter le centre de musique de la ville. Rappelez-vous
PHILIP WERLEIN, 187 CANAL.
19 nov—

Vente d'écoulement. Vente d'écoulement.

A cause d'un changement de local, nous vendrons tout notre fonds de marchandises telles que: Tapis, Nattes, Stores de fenêtres, Toiles cirées, Linoleums, Rideaux de dentelle, Tringles de corniches etc. à des prix au dessous du prix de revient. Nous nous proposons d'ouvrir notre nouveau magasin au No 153 de la rue du Canal, (Bâtisse Touro) avec un fonds de marchandises entièrement nouveau. Nous trouvons que ... et trop cher ... pour que nous les transportions ... plus aisément que les marchandises (c'est du moins ce que ... M. S. Kuhn) nous sommes décidés à changer en dollars tout ce que nous pourrons de marchandises. La vente commencera cette semaine.

LEOPOLD LEVY,
109 Rue du Canal.
13oct—1an—DMa

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - -	$3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - -	$1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Newton Buckner, Chairman; Rodolph Woods, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov '89—1an

GRANDS BARGAINS
ELKIN & CO.
42 et 44 rue de Chartres.

Ayant en vue des changements dans leurs affaires, offrent leur fort stock varié de
TAPIS, RIDEAUX DENTELLES, STORES, ETC.,
A des prix tels que les acheteurs feraient bien de venir examiner le stock avant de faire leurs achats.
26 oct 1 an

L'EXPOSITION
La plus grande et la plus variée de Vêtements qu'on puisse trouver à la Nouvelle-Orléans!
LEON GODCHAUX,
81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres
LE PLUS GRAND MAGASIN DE VÊTEMENTS DU SUD.

Expose en ce moment un stock extraordinairement grand et attrayant d'Habillements et d'Articles de Toilette, dont la variété est sans pareille, et le bon marché incomparable.

Les visiteurs du Carnaval et le public en général ne doivent pas manquer de venir examiner notre établissement et de profiter des avantages qu'il leur offre.
29 nov—1 an—dim mer jeu

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR
Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.
Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE
Montres,
Pendules,
Argenterie,
Bijouterie,
Diamants,
Jumelles, Etc, Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept 89—1an

METROPOLITAN BANK, DEPARTEMENT DES EPARGNES
96..........RUE DU CAMP..........96

Capital..........$250,000 | Profits non divisés..........$50,000

FRED. PETERS, Président. FRANK RODER, Vice-Président. ED. CLAUSSEN, Caissier.

Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au-dessus, sur lesquels elle donnera trois pour cent d'intérêt payable tous les six mois.
Directeurs—Phil. W. Dielman, Franz Roder, Jacob Hassinger, E. F. Klumpp, John Nelson, Julius Weiss, Adolph G. Ricks, Fred. Peters et Louis Leonhard.
1er sept—1 an—dim. mer